

COMPRENDRE POUR DÉFENDRE

L'autonomie Paysanne*

Les semences paysannes

L'agroécologie paysanne*

QU'EST CE QUE C'EST ?



Les semences dites « paysannes » sont issues de méthodes de sélection par les paysan·nes, dans leurs champs, et surtout, elles sont reproductibles sans brevet et libres de droits. Au sein d'une variété « paysanne », tous les individus sont différents mais ont des caractères communs. Cette hétérogénéité est le fruit de leurs capacités d'adaptation aux conditions locales et climatiques.

Les semences paysannes, ce sont donc des millions de variétés adaptées à chaque territoire et le résultat de milliers d'années d'évolution.

SEMENCES PAYSANNES

Attention la vente et les échanges de semences sont très réglementés, découvrez notre infographie à ce sujet.

- Sélection selon des critères de qualités nutritives définis par et pour les paysan·nes
- Variétés adaptées aux milieux
- Haute valeur (nutrition, goût, rendement,...)
- Diversité génétique
- Résistance (ravageurs, climat...)
- Libres de droits et reproductibles

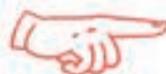
- Sélection adaptée au modèle agro-alimentaire industriel (taille, conservation, utilisation de pesticides...)
- Variétés non adaptables aux milieux
- Faible valeur nutritive
- Perte de diversité
- Vulnérabilité (ravageurs, climat...)
- Vente ou échange encouragés (achat nécessaire)
- Brevetées et inscrites au catalogue



SEMENCES INDUSTRIELLES



PROMOUVOIR
LES SEMENCES PAYSANNES
EST CRUCIAL POUR:



• Préserver l'environnement

via leur inscription dans des modèles d'agroécologie paysannes qui ne dépendent pas de l'utilisation des intrants chimiques

- Préserver le maintien et le renouvellement de la biodiversité cultivée, empêchant ainsi l'uniformisation et la diminution de la diversité des fruits et légumes que nous consommons

• Redonner de l'autonomie au métier de paysan·ne, et en particulier aux femmes :

une autonomie économique (non rachat des semences, produits de qualité valorisés à la vente) et décisionnelle (choix des variétés et des modalités d'exploitation)

- Assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de changement climatique en s'adaptant aux terroirs et aux pratiques paysannes*

- Produire des aliments à haute qualité nutritionnelle et gustative garants d'une alimentation saine

- Défendre une alternative équitable à la marchandisation du vivant (hybrides f1, clones et ogm) ainsi qu'à la concentration d'intérêts privés (monopoles des industries semencières)

COMPRENDRE POUR DÉFENDRE

L'autonomie Paysanne*

Les semences paysannes

L'agroécologie paysanne*

CONTEXTE

Une semence est une graine, cultivée pour l'obtention d'un légume, d'un fruit, d'une céréale ou d'une fleur. Depuis des millénaires, au gré des migrations et des échanges de semences, les peuples ont acclimaté les espèces et variétés cultivées dans leurs différents lieux de vie. Par la sélection humaine et les mécanismes de l'évolution naturelle, une formidable diversité a été créée.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs événements ont concouru à une révolution de ce modèle en France :

- Les risques de famines sur les territoires européens dévastés par la guerre ont amené en 1941 à la mise en place d'un catalogue officiel de semences « autorisées ». Il ne permet la commercialisation que de plantes homogènes et à hauts rendements.
- La mécanisation croissante de l'agriculture et la multiplication des grandes surfaces agricoles favorisent la création et la commercialisation de variétés adaptées à ces nouvelles contraintes.

Des variétés dites « hybride F1 » répondant à ce cahier des charges ont donc été créées en laboratoire.

Ce mode de sélection permet en effet d'obtenir des plantes très productives et homogènes sur une génération. En revanche, les semences qu'elles produisent à leur tour sont appauvries et leurs plantes ont des caractéristiques aléatoires ne permettant pas leur réutilisation.

Pour maintenir le niveau de leur production alimentaire, les agriculteurs.trices doivent ainsi renouveler tous les ans ces semences « hybrides F1 », qui font l'objet de brevets privés et d'une commercialisation répartie essentiellement qu'entre les mains trois multinationales, qui vendent souvent également les produits phytosanitaires garantissant le bon développement de ces semences, imposant ainsi une dépendance économique des paysannes. Ce monopole des semences industrielles menace également les droits des agriculteurs-rices à conserver, utiliser, échanger et vendre les semences paysannes, une pratique qui est au cœur de l'agroécologie paysanne.

Aujourd'hui, nos systèmes alimentaires reposent sur l'utilisation à grande échelle des semences hybrides,

seulement **12** espèces végétales

assurent les

3/4 de notre alimentation mondiale

et depuis 1900,

75% des variétés comestibles ont disparu.

LES SEMENCES PAYSANNES CHEZ **SOL**

Pour SOL, remettre les semences paysannes au cœur d'un système agricole et alimentaire résilient, sain et durable pour tous est une priorité.

L'association accompagne en ce sens la Maison des Semences Paysannes Maralpines qui apporte un regard scientifique nouveau sur la gestion des semences, en encourageant une mobilisation collective de toutes les parties liées aux semences.

Actuellement, ce projet a mis en place la création d'un collectif composé de 30 maraicher-es et jardinier-es, 2 chercheuses, 7 chef-fes-cuisinier-es, une dizaine de consommateur-rices qui développe une filière professionnelle, collective

et résiliente de semences localement adaptées. De même, 22 paysan-nes et jardinier-es sont désormais investi-es dans la multiplication in-situ et la sélection participative.

En Inde également, SOL, par son projet Graines de l'espoir et biofermes Inde, participe à la revalorisation des semences paysannes et à l'autonomie des paysan-nes qui travaillent à la multiplication de semences résistantes aux changements climatiques.